

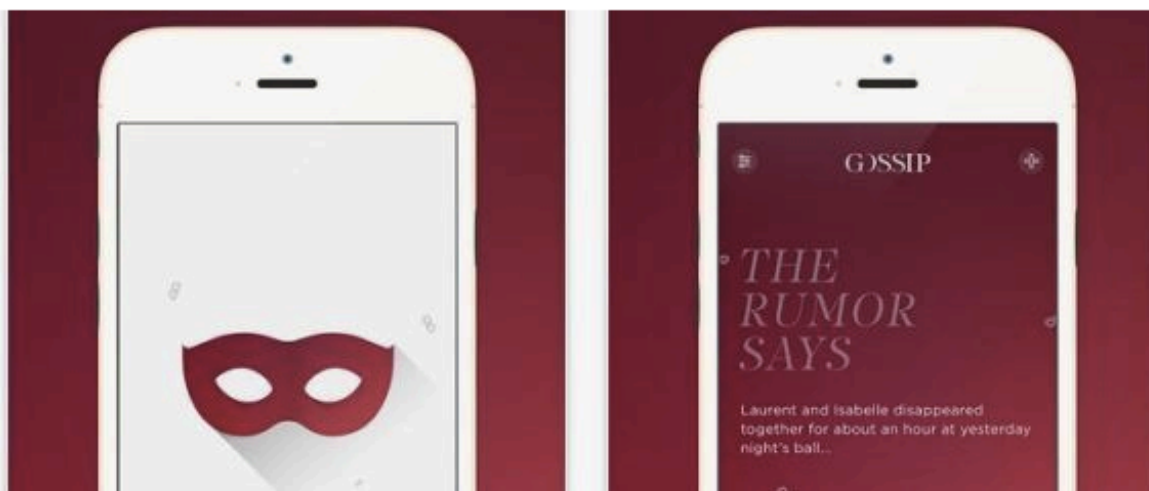
LE HUFFINGTON POST

EN ASSOCIATION AVEC LE GROUPE *Le Monde*

Gossip : l'application anonyme de rumeurs revient après une polémique

AFP

Publication: 09/06/2015 17h41 CEST | Mis à jour: 09/06/2015 17h41 CEST



RÉSEAUX SOCIAUX - Gossip, l'appli aux fausses rumeurs, qui avait provoqué la polémique début juin, a été relancée sur Android et iPhone après avoir été suspendue pendant quelques jours, suscitant la colère d'un syndicat lycéen qui réclame toujours son interdiction.

"Suite à la réouverture de l'application Gossip, la FIDL tient à en dénoncer l'imposture" et "souhaite toujours voir cette application, qui incite à la diffamation et au harcèlement, disparaître de la circulation", indique le syndicat lycéen dans un communiqué.

Relancée en début de semaine, Gossip, dont l'icône est un loup (demi-masque de velours ou satin utilisé dans les soirées déguisées), propose aux utilisateurs de poster anonymement une rumeur via un texte de maximum 140 signes ou une photo/vidéo, concernant l'un de leurs contacts (Facebook ou du répertoire téléphonique).

Les ragots publiés sont éphémères puisqu'ils n'apparaissent que dix secondes sur la page des utilisateurs, une fois que ceux-ci ont cliqué sur la notification de nouveau message.

Lancée fin mai, Gossip (potin en anglais) avait été suspendue deux semaines après, accusée de favoriser le harcèlement, notamment chez les plus jeunes.

Mesure de modération insuffisante

Un message indiquait au lancement de l'application que "suite aux nombreuses réactions suscitées par 'Gossip', nous avons pris la décision de mettre l'application hors service quelques jours, le temps de mettre en place un système de modération plus élaboré".

La ministre de l'Education nationale avait appelé à "une extrême vigilance sur la teneur des messages qui seraient mis en ligne" sur Gossip, demandant aux recteurs d'académie, avec l'aide des chefs d'établissement des lycées et collèges, de signaler aux procureurs de la République "tous propos injurieux ou diffamatoires proférés à l'encontre d'élèves ou de personnels".

Selon elle, "la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements".

Depuis, Gossip demande aux utilisateurs de cocher une case au lancement de l'appli "A consommer avec modération. Interdit aux moins de 16 ans. Accepter pour commencer".

Une mesure insuffisante pour la FIDL qui estime que "la créatrice de l'application joue sur les mots et refuse d'accepter que le problème vienne bel et bien de son application".

Sollicitée par l'AFP, la créatrice de l'appli, Cindy Mouly n'était pas joignable mardi.

Source : http://www.huffingtonpost.fr/2015/06/09/gossip-application-rumeurs_n_7544352.html